



Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (adaptation des dispositions du service universel)

Adaptation des obligations du concessionnaire du service universel en vue de la prochaine concession de service universel.

Date d'ouverture: 10 décembre 2021

Date limite: 25 mars 2022

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:

https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/92/cons_1

17 décembre 2021

Chancellerie fédérale

